

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ D'AUMOND
Procès-verbal 5 octobre 2016

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité d'Aumond tenue au Centre culturel et communautaire situé au 664, route Principale à Aumond, le mercredi 5 octobre 2016, à compter de 19 h et à laquelle étaient présent :

M. Alphée Moreau
M. Mario Langevin
Mme Dorothy St-Marseille

M. Michel Robitaille
M. Robert Piché
M. Jean Giasson

Absence motivée :

Sous la présidence de M. le Maire Denis Charron. Assiste à la rencontre, Mme Julie Cardinal, directrice générale à titre de secrétaire de la séance.

1. Ouverture de l'assemblée

1.1 Vérification du quorum

2016-10-A3397 Ouverture de la séance

Il est proposé par le conseiller Mario Langevin appuyé par le conseiller Robert Piché, et il est résolu à l'unanimité de procéder à l'ouverture de la présente séance à compter de 19 h 02.

Adoptée.

2016-10-A3398 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par le conseiller Alphée Moreau, appuyé par le conseiller Michel Robitaille, et il est résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour avec les ajouts suivants :

9.4 Opération Nez Rouge – Contribution 2016

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée

- 1.1 Vérification du quorum ;
- 1.2 Ouverture de la séance par le maire ;
- 1.3 Adoption de l'ordre du jour ;

2. Adoption des procès-verbaux des séances antérieures

- 2.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 septembre 2016 ;

3. Comptes payables

- 3.1 Approbation des listes des déboursés et des comptes à payer (septembre 2016) ;

4. Incendie et sécurité publique

5. Voirie

- 5.1 Sable abrasif - Ouverture des soumissions et octroi de contrat ;
- 5.2 Sel d'hiver - Ouverture des soumissions et octroi de contrat ;
- 5.3 Demande d'aide à l'amélioration du réseau routier local – Chemin Rivière Gatineau;
- 5.4 Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018 ;
- 5.5 Chemin Lac Murray et chemin de la Baie Thompson – Cession ;

6. Loisirs et culture

7. Hygiène du milieu et Environnement

- 7.1 Municipalité de Grand-Remous – Mandat pour appel d'offres regroupé pour la collecte des boues septiques ;

8. Urbanisme, Développement et Industrie

- 8.1 Demande de dérogation mineure – matricule 5745-91-0038 -Acceptation

9. Administration

- 9.1 CHGA – Proposition publicitaire « Clé en mains » ;
- 9.2 Programme de soutien aux politiques familiales municipales et à la démarche municipalité amie des aînés – Demande de subvention, démarche collective ;
- 9.3 Invitation des bénévoles et souper de Noël ;

10. Varia

11. Maire et conseillers

12. Période de questions

13. Correspondance

14. Levée de l'assemblée

Adoptée.

2. Adoption des procès-verbaux

2016-10-3399

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 septembre 2016

Il est proposé par la conseillère Dorothy St-Marseille, appuyée par le conseiller Robert Piché, et il est résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 septembre 2016, tel que rédigé.

Adoptée.

Certificat de disponibilité de crédits

Je soussignée Julie Cardinal, directrice générale, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour les fins pour lesquels les dépenses ci-haut mentionnées sont engagées.

Julie Cardinal
Directrice générale

2016-10-A3402

Sel d'hiver - Ouverture des soumissions et octroi de contrat

CONSIDÉRANT qu'à l'ouverture des soumissions le 5 octobre 2016, deux (2) soumissionnaires ont déposé une soumission pour le sel d'hiver dont les résultats sont les suivants :

- Somavrac 103.50 \$/tonne métrique
- Sel Warwick 121.30 \$/tonne métrique

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Jean Giasson, appuyé par la conseiller Dorothy St-Marseille, et résolu d'octroyer le contrat pour le sel d'hiver à Somavrac C.C. pour une quantité approximative de 100 tonnes, pour un montant de 103.50 \$ de la tonne métrique transport et taxes incluses pour l'hiver 2016-2017.

Adoptée.

Certificat de disponibilité de crédits

Je soussignée Julie Cardinal, directrice générale, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour les fins pour lesquels les dépenses ci-haut mentionnées sont engagées.

Julie Cardinal
Directrice générale

2016-10-A3403

**Demande d'aide à l'amélioration du réseau routier local –
Chemin Rivière Gatineau**

CONSIDÉRANT QUE le conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur le chemin Rivière Gatineau pour un montant subventionné de 32 435\$, conformément aux exigences du Ministère des Transports ;

CONSIDÉRANT QUE les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur la route dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Alphée Moreau, appuyé par le conseiller Mario Langevin, et résolu unanimement, d'autoriser les dépenses pour l'amélioration du réseau routier local.

Adoptée.

Certificat de disponibilité de crédits

Je soussignée Julie Cardinal, directrice générale, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour les fins pour lesquels les dépenses ci-haut mentionnées sont engagées.

Julie Cardinal
Directrice générale

2016-10-A3404

Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018

Attendu que :

- La municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018 ;
- La municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire ;

Il est proposé par le conseiller Mario Langevin et appuyé par la conseillère Dorothy St-Marseille et unanimement résolu que :

- la municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle ;
- la municipalité s'engage à être seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018 ;
- la municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire ;
- la municipalité s'engage à réaliser le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28 \$ par habitant par année, soit un total de 140 \$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme;
- la municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

- La municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de dépenses des travaux admissibles jusqu'au 31 mars prochain.

Adoptée.

Certificat de disponibilité de crédits

Je soussignée Julie Cardinal, directrice générale, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour les fins pour lesquels les dépenses ci-haut mentionnées sont engagées.

Julie Cardinal
Directrice générale

2016-10-A3405

Chemin Lac Murray et chemin de la Baie Thompson - Cession

CONSIDÉRANT que nous désirons modifier la résolution 2016-08-A3364 ;

CONSIDÉRANT que la succession de Monsieur Loïc Roy et Catherine Fortin Roy nous cède le chemin sans frais et qui portent les numéros de matricules suivants : 5745-27-8388 et 5746-80-5457 à l'exclusion toutefois des lots 4 557 847 et 4 557 969, lesquels sont sis sur le chemin Goulet et sont conservés par les cédants ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Alphée Moreau, appuyé par le conseiller Robert Pichée, et résolu unanimement d'accepter la cession du chemin et d'autoriser la directrice générale Madame Julie Cardinal et le maire M. Denis Charron à signer les documents nécessaires au transfert du titre de propriété dudit chemin et de défrayer les frais de transfert.

Adoptée.

Certificat de disponibilité de crédits

Je soussignée Julie Cardinal, directrice générale, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour les fins pour lesquels les dépenses ci-haut mentionnées sont engagées.

Julie Cardinal
Directrice générale

2016-10-A3406

Opération Nez Rouge – Contribution 2016

Il est proposé par la conseillère Dorothy St-Marseille appuyé par le conseiller Mario Langevin et résolu à l'unanimité de contribuer pour un montant de 100 \$ à Opération Nez rouge et d'émettre le chèque au nom du coordonnateur M. Gaston C. Gagnon.

Adoptée.

Certificat de disponibilité de crédits

Je soussignée Julie Cardinal, directrice générale, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour les fins pour lesquels les dépenses ci-haut mentionnées sont engagées.

Julie Cardinal
Directrice générale

6. Loisirs et culture

7. Hygiène du milieu et Environnement

2016-10-A3407 Municipalité de Grand-Remous – Mandat pour appel d'offres regroupée pour la collecte des boues septiques

Il est proposé par le conseiller Mario Langevin, appuyé par la conseillère Dorothy St-Marseille et résolu unanimement par tous les conseillers présents que le conseil municipal mandate la municipalité de Grand-Remous afin d'aller en appel d'offres regroupée pour la vidange de boues septiques et s'engage à payer à parts égales avec les municipalités participantes, les frais de publication pour l'appel d'offres.

Adoptée

8. Urbanisme, Développement et Industrie

2016-10-A3408 Demande de dérogation mineure – matricule 5745-91-0038 - Acceptation

ATTENDU que la demande de dérogation mineure pour le matricule 5745-91-0038 a été formulée en raison d'une augmentation de 7.24m² de l'occupation du sol.

ATTENDU que dans l'éventualité que la demande de dérogation soit acceptée, elle aura pour effet de permettre une augmentation de 7.24m² de l'occupation du sol tel qu'indiqué à l'article 6.3.1.7.3 du règlement de zonage de la municipalité d'Aumond.

ATTENDU que la partie de la propriété concernée par le projet ne fait l'effet d'aucune restriction ou interdiction au niveau de l'utilisation, de la part d'une autorité gouvernementale provinciale et/ou fédérale. A défaut de quoi, ladite dérogation sera considérée comme étant non valide.

ATTENDU que cette demande est assujettie au règlement numéro 189 sur les dérogations mineures aux règlements d'urbanisme.

ATTENDU que ladite demande a été étudiée par le comité consultatif d'urbanisme et que ce dernier recommande au conseil de l'approuver.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Jean Giasson et appuyé par le conseiller Robert Piché et résolu unanimement que le conseil Municipal d'Aumond acquiesce, conformément à la recommandation du 13 septembre 2016 du comité consultatif d'urbanisme, à la présente demande de dérogation mineure.

Adoptée.

9. Administration

2016-10-A3409

CHGA – Proposition publicitaire « Clé en mains »

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit parfois faire appel aux services de la radio communautaire CHGA pour informer sa population et ses contribuables vivant dans la région (fermeture de chemin pour travaux, événement spécial, assemblée publique) ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Mario Langevin appuyé par la conseillère Dorothy St-Marseille et résolu unanimement, que la municipalité accepte la proposition « Clé en main » au montant de 1510.00 \$ de la radio CHGA-FM dans le but d'être plus présent auprès de ses citoyens et citoyennes.

Adoptée.

Certificat de disponibilité de crédits

Je soussignée Julie Cardinal, directrice générale, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour les fins pour lesquels les dépenses ci-haut mentionnées sont engagées.

Julie Cardinal
Directrice générale

2016-10-A3410

Programme de soutien aux politiques familiales municipales et à la démarche municipalité amie des aînés – Demande de subvention, démarche collective

CONSIDÉRANT QUE la municipalité d'Aumond veut se doter d'une Politique familiale et de la démarche Municipalité amie des aînées (PFM-MADA) ;

CONSIDÉRANT QU'EN adoptant une PFM-MADA la municipalité d'Aumond veut améliorer la qualité de vie des familles et des aînés de son territoire ;

CONSIDÉRANT l'importance que la municipalité d'Aumond attache à la création d'un milieu de vie de qualité où les familles et les aînés pourront s'épanouir ;

CONSIDÉRANT que La MRC de la Vallée-de-la-Gatineau désire, avec la participation d'un minimum de cinq municipalités, déposer une demande au Ministère afin d'être financé pour une démarche collective de PFM/MADA ;

EN CONSÉQUENCE, le conseiller Alphée Moreau, appuyé par le conseiller Mario Langevin, propose et il est résolu :

- Que le Conseil de la municipalité d'Aumond autorise Madame Julie Cardinal, Directrice générale de la municipalité d'Aumond à signer le protocole d'entente à intervenir entre la MRCVG et la municipalité d'Aumond pour tout informations ou documents relatif au projet financé ;
- Que le Conseil de la municipalité d'Aumond crée un poste d'élu responsable des questions familiales et du dossier aîné au sein du conseil pour assurer le suivi de l'ensemble des activités touchant la vie des familles et des aînés dans la municipalité ;

- Que le Conseil de la municipalité d'Aumond désigne le maire Denis Charron, au poste d'élu responsable des questions familiales et du dossier aîné et la conseillère Dorothy St-Marseille comme substitut ;
- Que le Conseil de la municipalité d'Aumond autorise la création du comité qui assurera la continuité des démarches de Politique familiale municipale (PFM) et celle Municipalité ami des aînés (MADA) dont les membres seront possiblement issus des secteurs d'activités suivants :
 - Représentant du milieu scolaire et de la santé ;
 - Représentant du milieu communautaire famille, jeunesse et aîné ;
 - Milieu de vie (associations) ;
 - Représentant des citoyens (famille et aîné) ;
 - Représentants municipaux.

Adoptée

2016-10-A3411

Invitation des bénévoles, des employés ,des élus - souper de Noël

CONSIDÉRANT que la municipalité désire remercier ses employés et ses bénévoles ;

CONSIDÉRANT que le repas de Noël est une bonne occasion pour le souligner ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Robert Piché appuyé par le conseiller Michel Robitaille et résolu unanimement, d'inviter nos employés et nos bénévoles au repas de Noël, d'en défrayer les coûts et d'autoriser une dépense n'excédant pas 1 200.00 \$ pour l'organisation du souper de Noël.

Adoptée.

Certificat de disponibilité de crédits

Je soussignée Julie Cardinal, directrice générale, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour les fins pour lesquels les dépenses ci-haut mentionnées sont engagées.

Julie Cardinal
Directrice générale

10. **Varia**
11. **Maire et conseillers**
12. **Période de questions**
13. **Correspondance**

14. Levée de l'assemblée

2016-10-A3412

Levée de la séance

Il est proposé par la conseillère Dorothy St-Marseille, appuyé par le conseiller Michel Robitaille, et il est résolu à l'unanimité de procéder à la levée de la présente séance, à 19 h 53.

Adoptée.

Denis Charron
Maire

Julie Cardinal
Directrice générale